MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

AIDE A LA RESTRUCTURATION DU VIGNOBLE

DEMANDE DE TRANSFERT DE DROITS A PRIMES et TRANSFERT DE DEMANDE D'AIDE

Règlements (CE) n°1308/2013 et 555/2008

Lorsqu'une exploitation viticole est transmise dans son intégralité à une nouvelle forme juridique qui reprend les droits et obligations de la structure juridique précédente, le présent formulaire permet le transfert des droits à primes acquis par la structure initiale à l'occasion des demandes préalables à l'arrachage contrôlées par FranceAgriMer. Il permet également le transfert d'une demande d'aide déposée mais non encore soldée.

RESERVE A L'ADMINISTRATION

Cachet d'arrivée
A FranceAgriMer

DATE DE COMPLETUDE |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE JURIDIQUE INITIALE AYANT ACQUIS LES DROITS A PRIMES

EXPLOITANT en qualité de : Propriétaire en mode de faire-valoir-direct ou fermier ☐ Propriétaire en métayage ☐

N° EVV : |__|__| |__|__|__| |__|__|__|__|__| (N° EVV de l'exploitation du métayer pour les propriétaires en métayage)

N° SIRET : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| (N° SIRET du propriétaire pour les propriétaires en métayage)

Nom, Prénom ou Raison Sociale : _____

Pour les propriétaires en métayage, nom, prénom ou raison sociale du métayer : _____

Si société, indiquer nom du représentant légal : _____

N° PACAGE : |__|__|__|__|__|__|__|__|__| Si GAEC : indiquer le nombre d'exploitations regroupées : |__|

Adresse de correspondance : _____

Code postal : |__|__|__|__|__| Commune : _____

Tél : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| ; |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| E-mail : _____

Téléphone Fixe *Téléphone portable*

Adresse de correspondance (si modifiée) : _____

Code postal : |__|__|__|__|__| Commune : _____

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE JURIDIQUE ISSUE DE LA TRANSFORMATION

EXPLOITANT en qualité de : Propriétaire en mode de faire-valoir-direct ou fermier ☐ Propriétaire en métayage ☐

N° EVV : |__|__| |__|__|__| |__|__|__|__|__| (N° EVV de l'exploitation du métayer pour les propriétaires en métayage)

N° SIRET : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| (N° SIRET du propriétaire pour les propriétaires en métayage)

Nom, Prénom ou Raison Sociale : _____

Pour les propriétaires en métayage, nom, prénom ou raison sociale du métayer : _____

Si société, indiquer nom du représentant légal : _____

N° PACAGE : |__|__|__|__|__|__|__|__|__| Si GAEC : indiquer le nombre d'exploitations regroupées : |__|

Adresse de correspondance de l'exploitation : _____

Code postal : |__|__|__|__|__| Commune : _____

Tél : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| ; |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__| E-mail : _____

Téléphone Fixe *Téléphone portable*

DEMANDE DE TRANSFERT

Nous, représentants légaux de la structure juridique d'origine et de la structure juridique résultante, demandons :

☐ le transfert du solde de droits à primes acquis par l'exploitation vitivinicole N° EVV : |__|__| |__|__|__| |__|__|__|__|__|

à l'exploitation vitivinicole N° EVV : |__|__| |__|__|__| |__|__|__|__|__|

Conditions nécessaires : ❶ + ❷+ ❸ ci-dessous

RAPPEL : Ces droits à primes ont été acquis par la structure juridique cédante à l'issue d' arrachages de parcelles viticoles, déclarés et contrôlés par FranceAgriMer avant et après arrachage pour bénéficier d'une aide à la restructuration incluant l'indemnité de pertes de recette et l'indemnisation des couts d'arrachage. Le droit à prime correspond à la surface de la parcelle déclarée éligible après les 2 contrôles de la parcelle avant et après arrachage, surface mesurée ras des souches avec ajout d'une bande périmétrique de largeur égale à un demi-interrang, déduction faite d'éventuels manquants.

☐ le transfert du solde du dossier de demande d'aide à la restructuration déposé par la structure juridique initiale pour la campagne 20_ _ /_ _ sous le n°: DU 20|__|__| |__|__| |__|__|__|__|__| à la structure résultante qui s'engage à assumer toutes les conséquences liées à ce transfert, y compris les éventuels reversements d'avances qui ne seraient pas soldées à ce jour.

Condition nécessaire : ❶ ci-dessous

Nous déclarons sur l'honneur que la structure juridique résultante reprend :

☐ l'intégralité des droits et obligations (condition ❶)

☐ l'intégralité des parcelles viticoles (hormis une éventuelle parcelle de subsistance en cas de départ en retraite de l'exploitant)- (condition ❷)

☐ l'intégralité des droits de plantation (condition ❸)

de la structure juridique initiale.

ENGAGEMENTS DU REPRENEUR

LE REPRESENTANT DE LA STRUCTURE JURIDIQUE INITIALE (le gérant en cas de forme sociétaire, ou tous les associés en cas de GAEC).	LE REPRESENTANT DE LA STRUCTURE JURIDIQUE RESULTANTE (le gérant en cas de forme sociétaire, ou tous les associés en cas de GAEC).
Je soussigné (nom, prénom et fonction du représentant légal) : _____ – certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité, – certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes. Fait à.....le |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__| signature	Je soussigné (nom, prénom et fonction du représentant légal) : _____ – certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité, – certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes. Fait à.....le |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__| Signature

PIECES A JOINDRE

	réservé FranceAgriMer
K-bis de moins de 3 mois de la structure juridique résultante	|__|
Contrat de cession de l'exploitation, acte de modification des statuts + acte d'apport des actifs à la nouvelle structure juridique, contrat de mise à disposition des parcelles…	|__|
Fiche de compte du Casier viticole informatisé de l'exploitation initiale avant modification (ou attestation équivalente DGDDI)	|__|
Fiche de compte du Casier viticole informatisé de l'exploitation résultante après modification (ou attestation équivalente DGDDI)	|__|

MENTIONS LEGALES

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce formulaire et aux annexes jointes. La fourniture des données qu'il contient est obligatoire. La loi vous donne droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, en vous adressant au service auquel vous adressez ce formulaire.
Les informations qui vous sont demandées sont susceptibles d'être utilisées par les agents de FranceAgriMer pour la production de données économiques. Les données ne seront pas rediffusées en l'état mais pourront servir à la production d'analyses qui sont susceptibles de publication dans le respect de la garantie de l'anonymat des données.